



2ème semestre 2018

Bulletin municipal

ALBUSSAC



Par souci économique et environnemental, toutes les personnes intéressées par la réception, directement par courriel, d'informations communales diverses (manifestations, réunions du conseil, etc..., ou même bulletin municipal) peuvent envoyer un message au secrétariat :

mairie.albussac@wanadoo.fr



DANS CE NUMÉRO

Le Mot du Maire	2
Transports scolaires	3
Recensement militaire	3
Budgets 2018	4
SCOT & PLUi-H	6
Bibliothèque	8
Mot des associations	10

LE MOT DU MAIRE



Malgré un interminable printemps chaotique et plutôt humide, nous pouvons enfin espérer que l'été va arriver et que le soleil va briller généreusement sur nos campagnes.

Je profite de ce bulletin estival pour faire un

point d'information sur les travaux en cours ou à venir.

En ce qui concerne les projets 2018, une nouvelle analyse financière va être réalisée, en ce milieu d'année, puisque nous avons eu la désagréable surprise qu'aucun de nos dossiers déposés en demande de subvention d'Etat n'avait été retenu pour 2018.

Je tiens à remercier chaleureusement les services du Département qui continuent à nous soutenir pour nos travaux de voirie, de numérotation, d'accessibilité et nos réseaux d'eau....

LA VOIRIE : la route de Prézat (du village à la route de Neuville) est programmée pour l'exercice 2018. Nous voudrions réaliser l'ensemble de ce tronçon cette année pour pouvoir nous consacrer à un autre secteur l'année prochaine mais, étant donné sa longueur et le coût financier important, nous serons peut-être obligés de réaliser cette route en 2 tranches.

LA NUMÉROTATION : Ce dossier, non retenu par la DETR (Dotation Etat Territoires Ruraux) pour la 2^{ème} fois, est prêt au niveau communal (plans, numérotation, saisie sur le site dédié...). Le point financier nous permettra de savoir si nous réalisons ce projet cette année ou si nous attendons 2019 pour le représenter. Aucune inquiétude pour la fibre, nous ne serons pas en retard, je vous l'assure.

L'EAU : plusieurs dossiers sont en cours :

- nous allons procéder à la déconnexion du captage de Lachaud et acheter l'eau en gros au syndicat BELLOVIC. En effet, après plusieurs constatations de problèmes bactériologiques, une réflexion s'imposait pour ce petit réseau. Soit la conservation de ce captage avec obligation de mettre en place un nouveau périmètre de protection, une station de reminéralisation, de chloration... Soit le raccordement au réseau BELLOVIC, solution beaucoup moins onéreuse.

Aucune modification technique ou administrative pour les abonnés de Lachaud, ce réseau reste propriété de la commune qui continue à en assurer la gestion.

- installation de systèmes de chloration à Prézat, au Bourg et à Bedenne.
- réfection des chambres à vannes des châteaux d'eau du Bourg et du Bros-Haut.

Pour ces 3 dossiers, des demandes d'attribution de subvention sont déposées auprès du Conseil Départemental et, nous attendons les notifications. Au moment des travaux, nous serons amenés à couper la distribution d'eau : nous informerons les abonnés au plus tôt et, ferons au plus vite pour limiter l'absence d'alimentation.

L'ASSAINISSEMENT : les prélèvements au niveau de la lagune du Bourg sont terminés et ne démontrent pas de nécessité immédiate au curage des lagunes. Par contre, le schéma directeur de l'assainissement de la commune doit être refait, car il doit être réalisé tous les 10 ans.

L'ÉCOLE : dans la crainte d'une fermeture de classe pour la rentrée de septembre 2019, 2 solutions sont envisageables :

- ♦ imaginer un R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec une commune voisine,
- ♦ ramener à Albussac les élèves de maternelle actuellement scolarisés à Lagarde Enval.

Pour le moment, les discussions sont en cours pour étudier la faisabilité d'un regroupement Albussac-Lagarde-Enval.

Enfin, après 12 ans passés à Albussac pour Mme Marbot et 2 ans pour Mme Merzeau, ces dernières nous quittent et seront remplacées par Mmes Féola et Dumortier.

L'ÉLAGAGE : les propriétaires riverains des voies communales et chemins ruraux vont recevoir un courrier les invitant à élaguer leurs arbres en bordure de route. Il est important que nos routes soient dégagées que ce soit pour leur longévité, pour la sécurité en hiver ou pour le passage des réseaux électriques et téléphoniques. N'hésitez surtout pas à prendre contact avec la mairie pour tous renseignements.

Le tour d'horizon des projets étant terminé, il ne me reste qu'à vous souhaiter un bel été. N'oubliez pas de profiter de toutes nos belles manifestations estivales.

Sébastien MEILHAC

TRANSPORTS SCOLAIRES - RENTRÉE 2018



Depuis septembre 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine assure la gestion du transport interurbain et scolaire sur l'ensemble de son territoire. Cette nouvelle organisation ne modifie pas les règles et conditions de prise en charge du transport des élèves. Les familles doivent effectuer l'inscription de leur(s) enfant(s) au service du transport scolaire impérativement **avant le 22 juillet**. Au-delà de cette date, une majoration de 20% sera

appliquée pour non respect du délai. L'inscription se fera par le biais du site de la Région, <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr> :

- les enfants, déjà détenteurs d'une carte de transport pour l'année écoulée, ont reçu directement un courrier (ou un courriel) mentionnant leur identifiant et leur mot de passe,
- les familles, dont les enfants vont utiliser le transport scolaire pour la première fois, **que ce soit en septembre ou en cours d'année scolaire**, doivent effectuer la même démarche.

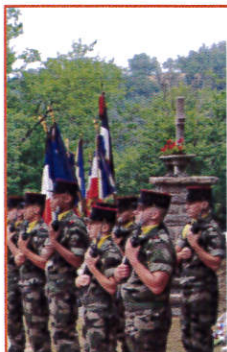
Pour ceux qui ne possèdent pas de connexion internet ou, qui inscrivent leur enfant pour la première fois, il est conseillé de s'adresser au secrétariat de mairie.

Les critères de prise en charge sont :

- ◇ être domicilié **à plus de 1,5 km de l'établissement fréquenté**,
- ◇ être **âgé d'au moins 3 ans** au 31 décembre 2018,
- ◇ être scolarisé, de la maternelle au lycée, dans son établissement de rattachement.

La participation financière des familles est définie en fonction du quotient familial basé sur l'avis d'imposition 2017 sur revenus 2016 (document à fournir au moment de l'inscription).

A noter, 3 semaines à compter du jour de votre demande, vous devrez vous connecter sur le site et vous rendre dans le suivi de votre dossier pour connaître le résultat de l'inscription ainsi que le montant de la participation familiale à régler.



La cérémonie commémorative des combats des Murels se déroulera le **dimanche 29 juillet à 9 heures 30**.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, **tous les jeunes français, garçons et filles** doivent se faire recenser à la **mairie de leur domicile** ou sur le site <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National

88, rue Pont Saint Martial
CS 93220

87032 LIMOGES Cedex 1

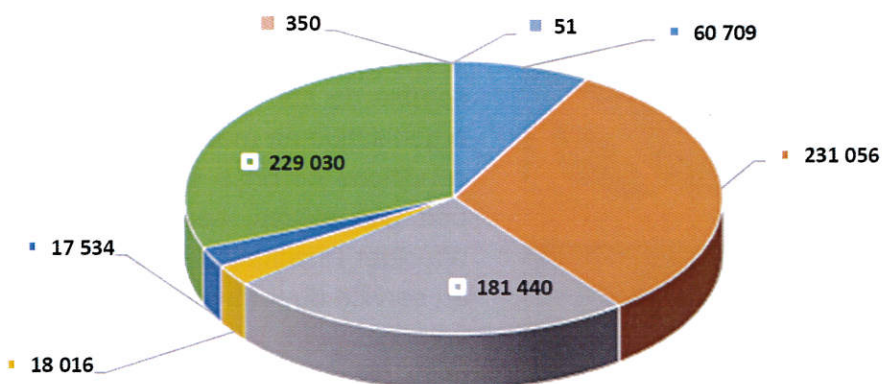
Tél. : 05.55.12.69.92

BUDGETS 2018

Les croquis ci-contre représentent le **budget principal** de l'exercice 2018. Les recettes et dépenses de **fonctionnement** s'équilibrent à **738.186 €**.

Les **produits des services** sont composés de ventes de bois, de la facturation cantine-garderie, de la location de la salle, de la participation des budgets annexes, de l'indemnité Agence Postale... Les loyers des logements communaux sont inclus dans les **autres produits de gestion courante**. Les **produits exceptionnels** sont composés d'indemnités et de subventions exceptionnelles et, plus particulièrement, des ventes de sections.

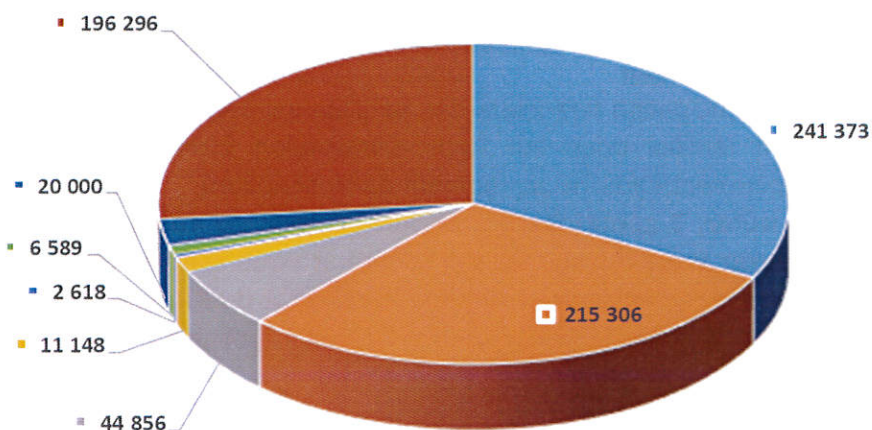
Recettes de fonctionnement



- produits des services (60 709)
- dotations et subventions (181 440)
- produits exceptionnels (17 534)
- atténuation de charges (51)
- impôts et taxes (231 056)
- autres produits de gestion courante (18 016)
- résultat reporté (229 030)
- transfert entre sections (350)

Les **charges à caractère général** englobent l'entretien de la voirie et des bâtiments, les assurances, l'électricité, le chauffage, le téléphone, les fournitures scolaires et administratives, l'alimentation pour la cantine scolaire, les taxes foncières, les fêtes et cérémonies (colis personnes âgées, cadeaux de Noël aux enfants de l'école primaire...). Les charges de gestion courante se répartissent entre la participation au service départemental d'incendie, les indemnités des élus, les subventions aux associations. Le **transfert entre sections** est composé des dotations aux amortissements. Enfin, les **charges financières** sont composées uniquement des intérêts des emprunts.

Dépenses de fonctionnement



- charges à caractère général (241 373)
- charges de gestion courante (44 856)
- charges exceptionnelles (2 618)
- atténuation de produits (20 000)
- charges de personnel (215 306)
- charges financières (11 148)
- transfert entre sections (6 589)
- virement à l'investissement (196 296)

BUDGETS ANNEXES

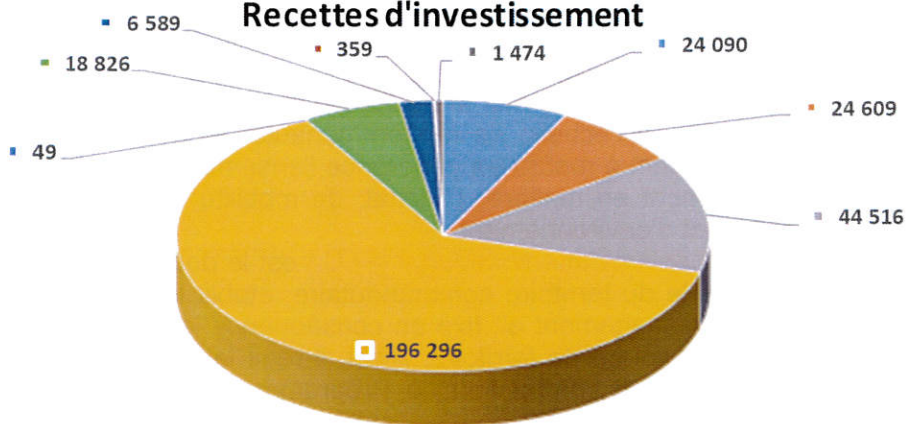
La comptabilité communale d'Albussac se compose d'un budget principal (décrit ci-contre) mais également de budgets annexes : services de l'eau, de l'assainissement et du lotissement.

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement du **service de l'eau** s'équilibrent à 224.720 €. Au niveau de la section d'investissement, les dépenses et recettes sont estimées à 158.794 € : les travaux envisagés sont le renouvellement des compteurs de captage et l'installation de systèmes de désinfection permanente, le raccordement du réservoir de Lachaud à une autre ressource...

Concernant le budget du **service de l'assainissement** qui englobe assainissement individuel et collectif, la section de fonctionnement s'équilibre à 73.077 €. Les dépenses d'investissement sont égales à 67.947 € (schéma d'assainissement...).



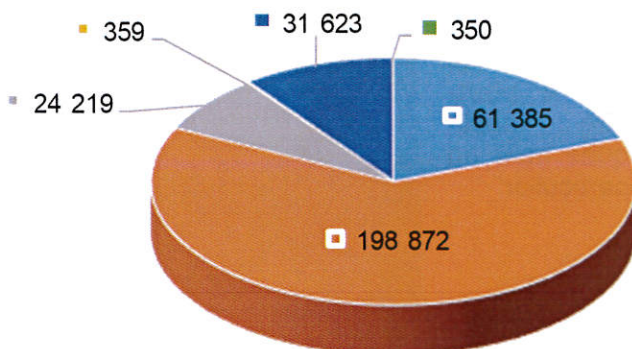
Recettes d'investissement



- subventions (24 090)
- dotations et fonds propres (44 516)
- cessions d'immobilisations (49)
- transfert entre sections (6 589)
- dépôts et cautionnements (1 474)
- emprunts (24 609)
- virement du fonctionnement (196 296)
- restes à réaliser (18 826)
- opérations patrimoniales (359)

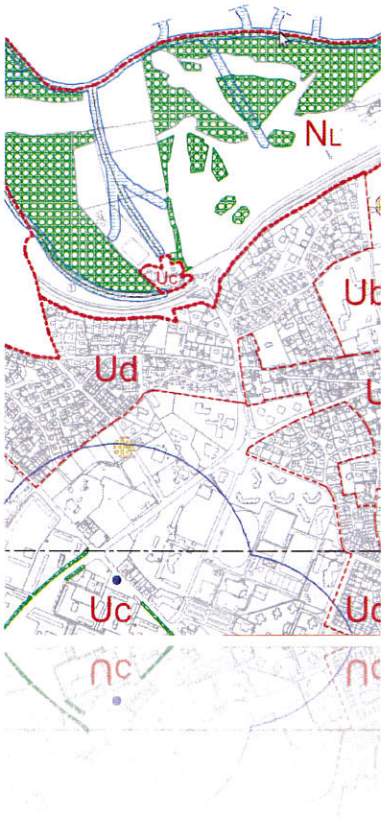
Les **recettes** et dépenses d'**investissement** s'équilibrent à **316.808 €**. Le **remboursement d'emprunts** est constitué par le capital des échéances. Les **acquisitions et travaux** (et les **restes à réaliser** au 31.12.2017) représentent tous les projets en cours sur le territoire de la commune d'Albussac : réfection de voirie, mise aux normes accessibilité des bâtiments (mairie, école, WC publics) numérotation et dénomination des voies, achat de matériel...

Dépenses d'investissement



- remboursement d'emprunts (61 385)
- restes à réaliser (24 219)
- résultat reporté (31 623)
- acquisitions et travaux (198 872)
- opérations patrimoniales (359)
- transfert entre sections (350)

SCOT et PLUi-H



Dans un souci de cohérence et afin de pallier le désengagement de l'Etat, la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne s'est engagée à élaborer un SCOT et un PLUi-H :

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de la Communauté de Communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, de développement économique et d'environnement.

Le Plan Local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est le document d'urbanisme qui, à l'échelle du territoire communautaire, établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement et, fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire. Ainsi, il régit le lieu, l'objet et la manière de construire. Il tiendra lieu de Programme Local de l'Habitat (PLH).

Actuellement, sur les 30 communes de Xaintrie Val'Dordogne, aucune n'est couverte par un SCOT, 8 communes sont régies par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou une Carte Communale, les 22 restantes se trouvent ainsi sous le régime du RNU (Règlement National d'Urbanisme).

La première étape de cette procédure s'est concrétisée le 12 juin par une réunion d'information à destination des conseillers municipaux et communautaires, animée par les 2 bureaux d'études en charge de ce projet : Cittanova et Biotope. Cette procédure (dont la durée d'élaboration est estimée à 3 années) représente l'ambition de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne en matière de développement et d'aménagement de son territoire pour les 20 ans à venir.



En début d'année 2018, la commune a acquis un véhicule utilitaire électrique. Le coût de cette acquisition, après déduction de la prime d'Etat et reprise de l'ancien véhicule, s'élève à 9.717 € HT.

Ne brûlez plus vos déchets verts ! L'interdiction porte sur les tontes de pelouse, la taille des haies, les feuilles mortes, les résidus d'élagage et de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus des parcs et jardins... En cas de non respect de l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts, une **contravention de 450 €** peut-être appliquée pour un particulier.



RÉGLEMENTATION DES BOISEMENTS

La commune a délibéré favorablement pour adhérer à la réglementation des boisements mise en place par le Conseil Départemental pour la période 2018-2028.

De ce fait, tout projet de semis, de plantation ou de replantation y compris les arbres d'alignement sur des terrains nus (prairie, lande, etc...) sont soumis à autorisation de la collectivité départementale (loi du 23 février 2005 sur le développement des territoires ruraux).

Vous pouvez consulter les orientations et modalités de boisements en mairie ou auprès du Conseil Départemental : <http://www.correze.fr/deplacements-et-territoire/reglementation-boisement/> qui définissent les zonages et les conditions de plantations (distances de recul, seuil de surface après coupe rase...), les obligations déclaratives, types de peuplements concernés...



Il est rappelé que tous semis, toutes plantations ou replantations réalisés sans autorisations représentent une infraction dont les sanctions sont prévues aux articles R126-9 et R126-10 du code rural et de la pêche maritime.



Le feu d'artifice offert par la commune se déroulera le samedi 21 juillet vers 23 heures, aux abords de la salle polyvalente d'Albussac.

Le Collectif des Associations d'Albussac vous propose

Les Marchés Albussacois

Producteurs, Artisans et Commerçants locaux et régionaux vous feront découvrir les Saveurs locales.

Faites vos courses et mangez sur place!!!
Ambiance Festive Assurée

à partir de 17 heures
Les 30 juin, 4 août et 25 août 2018

BIBLIOTHÈQUE D'ALBUSSAC

Des nouvelles de votre petite bibliothèque d'Albussac !

Le prix des lecteurs corréziens : de novembre 2017 à mars 2018, les lecteurs d'Albussac ont lu 7 ouvrages et ont voté. Les deux ouvrages qui restent en lice pour la finale, *Aveu de faiblesse* de Frédéric Viguier et *Le Parfum de L'Hellébore* de Cathy Bonidan, seront départagés par un deuxième vote des lecteurs début juin 2018. L'auteur gagnant sera reçu dans quelques bibliothèques du département pour une rencontre et un moment d'échange avec les lecteurs en octobre.

Le samedi 20 janvier, dans le cadre de la **nuît de la lecture 2018**, une manifestation nationale présidée par Daniel Pennac, et pour sa deuxième édition, la bibliothèque d'Albussac vous a proposé une soirée culturelle. Pour l'occasion, le Club de lecture de la médiathèque intercommunale Xantrie-Val'Dordogne d'Argentat, mené depuis plus de 20 ans par Annick Bretin, s'était déplacé à Albussac. Sur le thème de la forêt, des passionnés de lecture ont lu des textes d'auteurs connus ou inconnus, Georges Sand, Arthur Rimbaud, Victor Hugo, Sylvain Tesson, Wang Wei, J.M.G Le Clezio, Martin Suter, David Van, Pether Wohlleben, Maurice Genevoix, Francis Hallé, entre autres, le tout orchestré par Annick Bretin qui a su harmoniser les œuvres, donner le tempo et rythmer les registres, sans oublier les nuances et les silences ! Une belle soirée, qui avait pour but de célébrer la lecture et de donner l'envie de lire encore et encore !

Le 23 février, en écho à l'actualité (archives du Père Castor placées par l'Unesco dans son registre Mémoire du monde, consacrant ainsi le travail de Paul Faucher, qui a révolutionné le monde de la littérature jeunesse) **conférence sur la littérature jeunesse** assurée par Martine FIALIP BARATTE, enseignante à l'IUFM de Valenciennes et maître de conférence à la faculté de Lille 3, et Didier JEAN des Editions Utopique. Après un historique sur les premiers vé-



ritables livres pour la jeunesse apparus au 19^{ème} siècle, présentation d'albums qui ont marqué leur époque et contribué à faire reconnaître l'importance et l'impact de cette littérature dite de jeunesse sur des générations d'enfants et d'adultes. Avec un tour de quelques maisons d'édition jeunesse, les différentes politiques éditoriales ont été abordées. Puis un décryptage de l'album « Une histoire à quatre voix » d'Anthony Browne nous a ouvert les yeux sur tant de choses à voir et à comprendre en observant les illustrations : les références artistiques, les proportions des dessins, les couleurs, le texte, les mots employés. Des détails invisibles à nos yeux, mis en évidence par Martine Fialip Baratte qui nous a fait mesurer la complexité de cet album et les nombreuses pistes de travail possibles avec les enfants, en concluant que la littérature Jeunesse ne s'adresse pas qu'aux jeunes. Pour enrichir la conférence, était présente la cabane d'édition Utopique créée à Albussac en 2009 par Didier JEAN et Zad, auteurs et illustrateurs connus et reconnus dans le monde de la littérature jeunesse. En collaboration avec plus de 30 auteurs et illustrateurs, ils ont un catalogue de plus de 40 titres avec comme sujet de prédilection, la famille et plus largement les relations humaines. Leur politique éditoriale est d'abriter des albums singuliers qui ont l'ambition de transmettre des valeurs et d'ouvrir le dialogue, en abordant avec sensibilité des sujets rares. Toute la soirée, une interaction constructive s'est établie entre Martine Fialip Baratte et Didier Jean, confrontant leurs expériences, créant ainsi une dynamique et des échanges passionnants avec le public.

Enfin, le 20 mai, plus de 80 personnes ont participé à une **balade ornithologique** : un moment hors du temps avec Jean-Michel Teulière. Ce passionné, passionnant, nous a emmenés à travers les chemins d'Albussac à la découverte du chant des oiseaux : le pouillot vé-



loce, le rougequeue, le moineau domestique, la buse, le héron et d'autres, par leur présence, ont accompagné ses explications. Leur comportement, leur habitat, leur alimentation, leurs caractéristiques, sans oublier leur chant, que Jean-Michel Teulière imite à merveille, n'ont maintenant plus de

secret pour l'auditoire attentif de cette sortie ensoleillée. Un grand merci à M. Teulière, ce passeur de savoir, pour cet esprit de partage, et ce plaisir de transmettre !

Les animations organisées par la bibliothèque pour votre été 2018 :

ALBUSS'ART 2018 :

l'exposition de peinture dans les vitrines du bourg accueille cette année Marie Colombier, une artiste d'Amiens, qui exposera une galerie de portraits contemporains. A découvrir de début juillet à fin août.

Le **27 juillet**, à la salle polyvalente un récital à deux voix : « *Et nous serons debout* » suivi de « *Nathanaël sous le figuier* », des textes et des poèmes de Marcelle Delpastre, en français et occitan, par Thérèse Canet, conteuse, accompagnée à l'accordéon sur des musiques originales composées par Marie-Laure Fraysse. Spectacle au chapeau, venez nombreux !

Le **17 août** à 20 h.30, nous recevrons Marie-France Houdart, ethnologue, anthropologue, pour une soirée passionnante sur l'évolution de la condition des femmes en Limousin à travers les siècles.

Un été culturel en perspective !

Pour finir la traditionnelle citation : « *Une bibliothèque est une chambre d'amis* ». *Tahar Ben Jelloun*. Belles lectures !

Agnès Zumello

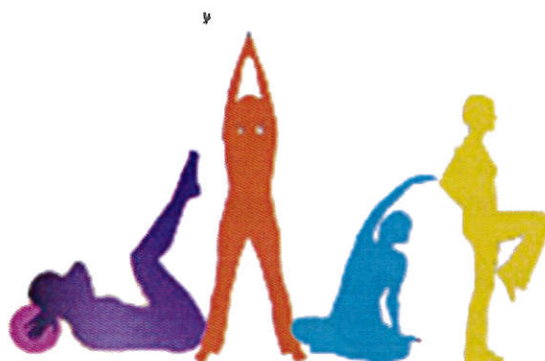
ALBUSSAC GYM

Durant l'année 2018, nous avons organisé un concours de belote en février, qui a connu une grande réussite.

Nous reprendrons les cours le 10 septembre avec Mr Talon tous les lundis soir de 20 h.30 à 21 h.30, ouvert pour tous les niveaux, ambiance conviviale pour seulement 30 euros les 10 séances.

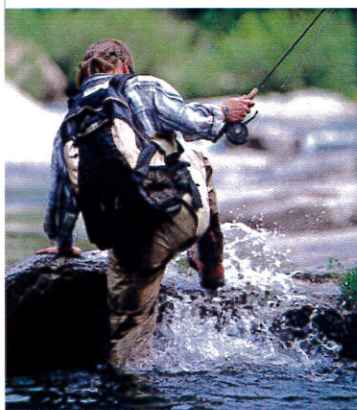
Je remercie Mr Talon pour ses cours variés, ainsi que toutes les filles pour leur présence.

Présidente : Carole EYROLLE



AAPPMA FRANCHE VALEINE

Décidemment que d'eau ! Quelques accalmies seraient bienvenues en cette fin de printemps pour la vie de nos ruisseaux. Ces vagues successives de pluie ne favorisent guère la reproduction de nos truites : ces « coups d'eau » emportent le frai et les juvéniles pas assez résistants pour résister à de telles précipitations. Ne baissons pas les bras, l'amélioration est toujours possible.



Pour cette année, l'AAPPMA a introduit 20.000 alevins de truites « fario » (souche Dordogne) issus du Puy-de-Dôme et de la Dordogne. Le déversement s'est bien déroulé, les conditions favorables étant réunies. Petit bémol, quelques bras supplémentaires auraient été bienvenus compte-tenu des quantités à gérer.

L'association se porte bien mais attendons les résultats de fin d'année pour voir l'incidence de la météo sur les ventes de cartes. L'activité « écrevisse » de mi-saison rétablit parfois la « balance ».

Il est programmé, fin d'été, des travaux de réaménagements sur la Souvigne pour favoriser la reproduction de la truite (frayères) : dossier quasi bouclé à cette heure.

Depuis de nombreuses années, l'AAPPMA organise le premier dimanche de juillet à Lagarde-Enval, son concours de pêche. Ce rendez-vous sera l'occasion de se retrouver, se divertir et d'échanger sans réel esprit de compétition à ce niveau-là. Soyez les bienvenus, dames ou messieurs, à partir de 7 heures ou plus tard en matinée, le dimanche 1er juillet pour partager un moment convivial. Buvette, casse-croûte, chipos, etc... vous attendent. Amenez les « petiots », il fera beau... sûrement, « croisons les cannes ».

Depuis de nombreuses années, l'AAPPMA organise le premier dimanche de juillet à Lagarde-Enval, son concours de pêche.

Président : Jean-François DUCOFFE

CLUB DES AINÉS LES AMIS DE LA FRANCHE VALEINE

L'année 2018 avait bien commencé avec la dégustation de la galette le 6 janvier, nous avons eu ensuite le 28 janvier la très mauvaise surprise du loto que nous avons dû annuler après le constat de l'effraction des portes de la salle polyvalente et du vol de la majeure partie des lots. Animés d'une bonne dynamique, forts des soutiens reçus et en prenant toutes les mesures de sécurité maintenant indispensables, nous avons organisé un deuxième loto le 29 avril. Encore merci à tous de votre participation et de votre contribution à la réussite de cette manifestation.

Au mois de Mars, nous avons effectué un séjour sur la côte d'Azur, les participants sont rentrés enchantés : programme, hébergement, chauffeur, guide et ambiance ont fait l'unanimité. Après les fastes de Monaco, la relève de la garde, la visite des jardins et de l'aquarium, une partie de jeu au casino de Monte Carlo, ils ont découvert l'atmosphère contrastante de la Riviera italienne. Ils ont flané dans les quartiers de San Remo dont ils ont humé les senteurs du marché local avant de découvrir le mystérieux village médiéval de Dolceacqua. Un pont, le « Ponte Vecchio » amène le visiteur à travers de petites ruelles mystérieuses « les scasasses » jusqu'au château Doria. Ils ont déambulé dans les ruelles du vieux Nice entre églises baroques, palais mystérieux et places gorgées de soleil et de fleurs. A Grasse, après une promenade guidée dans la vieille ville, la visite d'une parfumerie historique, ils se sont dirigés vers Gourdon, village dit « le nid d'aigle » avec une vue impressionnante sur les gorges du Loup. D'Antibes, ils conserveront surtout le souvenir de trombes d'eau et d'un refuge opportun dans une cave pour une dégustation d'absinthe. Après la visite gourmande d'une confiserie, découverte de Saint Paul de Vence, village star de la côte d'Azur avant un retour vers la Corrèze et des températures moins clémentes.

Le 18 mars, la troupe des Songes Malices de Favars a divertie le public avec sa représentation de la pièce « l'auberge du Caramel ».

le 31 mars, nos adhérents ont partagé le traditionnel repas de Printemps.

Au programme, le 18 juin, notre sortie d'un jour avec le matin la visite du château des Milandes, -demeure du XV^e siècle de Joséphine Baker (1906-1975), danseuse, chanteuse et meneuse de revue au destin hors du commun - visite du parc et

du jardin labellisé « jardin remarquable », puis, après le déjeuner à l'auberge de la Petite Reine à Sionac, nous sommes partis à la découverte de la bastide de Monpazier, quadrilatère parfait de 400m sur 220m décomposé en compartiments rectangulaires avec ses habitations et monuments construits entre le Moyen Age et le XVII^e siècle autour de la place centrale des Cornières.

Nous serons présents avec notre stand de crêpes aux trois marchés de pays et nous vous y donnons rendez vous.

Bonne santé et bel été à tous.



Présidente : Renée TRÉMOUILLE



U.S.F.V. ALBUSSAC NEUVILLE MONCEAUX

La saison arrive à son terme, puisque à l'heure où j'écris ce résumé, il reste un

match à jouer pour notre équipe fanion, ce dernier va avoir son importance puisque le résultat va déterminer si la prochaine saison se fera à ce même niveau ou à l'étage inférieur.

Saison difficile donc pour notre équipe fanion, due à un effectif compliqué à gérer, du fait du choix de n'engager qu'une seule formation senior masculine, conjugué à la volonté de faire jouer l'ensemble de joueurs d'un effectif plutôt large pour une seule équipe.

Quelques joueurs blessés et rétablis en deuxième partie du championnat ainsi que l'apport de deux nouvelles recrues en cours de saison, nous ont fait engranger de bons résultats sur la fin du parcours et nous redonnent espoir pour le maintien sur ce dernier match restant à accomplir.

Notre formation féminine a eu elle aussi une saison compliquée du fait de pas mal de blessures cumulées, malgré tout elle se classe honorablement dans sa poule unique de 13 équipes.

Nos équipes de jeunes sous la responsabilité de Guillaume, aidé essentiellement de joueuses du club, ont connu quelques bons résultats, et sont toujours en phase d'apprentissage.

Nous allons tenir notre assemblée générale ce dimanche 10 juin, à cette occasion, je ne renouvellerai pas mon mandat de Président dans ce club qui m'a tant apporté.

Cette décision est le fait d'une certaine lassitude de ma part due aux nombres d'années écoulées dans un âge qui avance inexorablement, mais aussi une charge supplémentaire de travail, du fait de ma qualité de membre élu au Comité Directeur du District de football de la Corrèze, cumulé à ma situation professionnelle toujours pas terminée, et assez occupante.

Toutefois, je n'abandonne pas mon club, et compte rester membre du comité Directeur de l'USFV encore long-

temps, et apporter ainsi mon aide dans la mesure du possible, sans toutefois avoir un engagement aussi poussé qu'il l'a été jusque-là.

Un constat me désole.

Alors que nous sommes en manque de bénévoles, il est décevant de voir des joueurs locaux arrivés au terme de leurs possibilités sportives, se désengager totalement du club, plutôt que s'investir naturellement dans l'encadrement ou tout autre tâche subalterne.

Ce sont ces comportements qui demain vont mettre en danger ce club si personne ne réagit.

Certes un nouveau Président va être choisi par les membres du comité Directeur, mais ce dernier ne sera rien sans une équipe soudée autour de lui, avec des nouveaux membres porteurs d'idées nouvelles.

Il y a lieu de méditer sur ce point avant qu'il ne soit trop tard.

J'ai eu des détracteurs, surtout et essentiellement en dehors du club, j'ai préféré les ignorer et me concentrer sur la fonction qui était la mienne : les grands discours sans aucun fait et les critiques stériles n'ayant jamais servi aucune cause, et certainement pas celle du bénévolat.

Toutefois, ces derniers sont les bienvenus pour venir nous montrer la voie, nous les accueillerons avec grand plaisir.

Merci aux dirigeants qui m'ont épaulé pendant toutes ces années, nous avons réussi de grandes choses ensemble, c'est notre solidarité commune qui a fait que le club existe encore et va continuer d'exister.

Nous vous attendons bien évidemment très nombreux cet été pour les marchés Albussacois où notre club est partie prenante, et dont je continue d'assumer la Présidence du collectif qui regroupe 9 associations communales.

La période estivale arrivant à grand pas, j'en profite pour vous souhaiter à toutes et tous de très bonnes vacances d'été 2018.

Serge TRÉMOUILLE

COLLECTIF DES ASSOCIATIONS ALBUSSACOISES

Le collectif des associations travaille assidument à la mise en place des désormais traditionnels trois marchés fixés, cette année aux dates des **30 juin, 4 et 25 août**.

Une quinzaine de marchands et producteurs seront encore présents cet été, à votre disposition pour vous proposer des produits frais et de qualité que vous pourrez emporter, ou bien déguster sur place le soir sur la petite place du village ; vous pourrez aussi en profiter pour vous défouler sur la piste de danse où DJ ou orchestres vous feront danser jusqu'à tard le soir.



Nos marchés sont désormais incontournables et drainent à chaque fois un nombreux public.

Une centaine de bénévoles issus de 8 associations locales se répartissent les diverses tâches pour apporter un maximum de service aux consommateurs présents.

L'attractivité de nos marchés s'explique certainement par la gratuité des emplacements pour les marchands, mais aussi par un service de cuisson de viande et poisson assumé de main de maître par l'association des chasseurs, également une vente de crêpes proposées par l'association des aînés, et une mise à disposition de frites cuites en un temps record afin de diminuer le temps d'attente.

Le collectif réduit des associations prépare aussi le repas cuisiné de bœuf & aligot, qui aura lieu le **samedi 21 juillet** aux abords de la salle polyvalente.

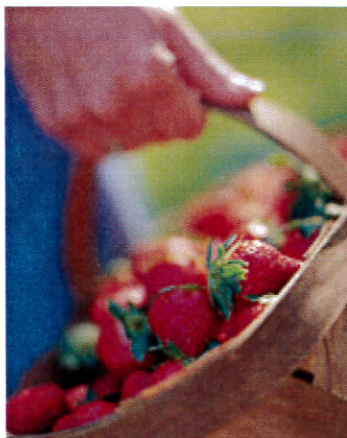
Cette troisième édition devrait ressembler aux deux précédentes qui avaient chacune connu un réel succès, puisque plus de 300 personnes étaient à chaque fois présentes. A noter qu'un feu d'artifice offert par la municipalité sera tiré aux alentours de 23 heures.

Pas de réservation pour ce repas, toutefois, il est recommandé de ne pas être en retard car il se pourrait qu'il y ait foule, tellement ce repas dansant est devenu incontournable pour bon nombre de locaux.

Encore de bons moments à passer ensemble sur ces quatre rassemblements festifs, où nous savons d'ores et déjà que vous serez nombreux à participer.

Par avance, mon équipe et moi-même tenons à vous en remercier.

Président : Serge TRÉMOUILLE



FAMILLES RURALES ALBUSSAC

Dans le courant des vacances scolaires du 1er semestre 2018, l'association a organisé un après-midi carnaval, une sortie au Complexe de Brive, un après-midi Découverte des jeux en bois et une sortie cinéma à Tulle.

Concernant la Zumba, les cours reprendront le 12 septembre, toujours les mercredis de 19 h.30 à 21 h. à la salle polyvalente d'Albussac, toujours en compagnie de la pétillante Aurélie.

L'association Familles Rurales d'Albussac participe, via le collectif des associations, au déroulement des marchés albussacois 2018. Cet apport financier non négligeable auquel s'ajoutent les aides de l'UDAF, de la CAF, du Conseil Départemental de la Corrèze et de la mairie d'Albussac, nous permet de mettre en place des activités à tarif abordable.

Pour participer aux différentes activités et animations, l'adhésion est obligatoire, soit **20 € par an et par famille**.

Bon été à toutes et à tous.



SOCIÉTÉ DE CHASSE D'ALBUSSAC



En cette pause printanière, je voudrais revenir sur le bilan du prélèvement de la saison passée qui fut très intéressant côté gros gibier même si cependant nous avons délaissé certaines espèces.

Le prélèvement de petit gibier fut très bon sur les oiseaux migrateurs ; un peu moins chez celui lâché, où nos amis chasseurs ont retrouvé peu d'oiseaux. En revanche, le lièvre était au rendez-vous. A noter, chez le lapin, le retour d'une bonne population.

Nos cartes seront en vente le dimanche 19 août, le dimanche 26 août et le dimanche 2 septembre au matin à la maison de la chasse aux Levades.

Petit rappel sur nos festivités communales où nos amis chasseurs sont très investis : rendez-vous les 29 juin, 4 et 25 août, sans oublier le 21 juillet pour la cuisse de bœuf à la broche.

Excellent été à tous.

Président : Raymond MAGNÉ

ECOLE PRIMAIRE D'ALBUSSAC



L'école d'Albussac à l'île d'Oléron : un voyage scolaire... « trop génial ! »

Du 26 au 30 mars a eu lieu la classe de mer, à la Martière, sur un site exceptionnel et dans un cadre fabuleux. Une semaine bien chargée, à la découverte du milieu maritime, sous le signe du collectif et du partage.

Malgré une météo parfois capricieuse, les enfants ont pu participer aux activités liées à cet environnement comme la découverte d'une ferme ostréicole (dégustation d'huîtres en prime !), la pêche à pied ou la fabrication et la conduite de cerfs-volants... Et au programme : visite de l'aquarium de la Rochelle (avec la découverte du poisson-clown pour les plus petits), du port de pêche de la Cotinière

et du phare du Chassiron. Des intervenants sympathiques et professionnels, de bons repas, une ambiance familiale et chaleureuse... Sans oublier la soirée festive avant de rejoindre la Corrèze... 5 jours... riches en émotions... Tous les participants sont revenus fatigués mais avec un grand sourire et les yeux qui brillaient, ravis de leur séjour, qui restera pour eux un souvenir inoubliable. Nous tenons à remercier, du fond du cœur, les enseignantes, Mmes Marbot et Merzeau, sans qui ce voyage n'aurait pu avoir lieu, les accompagnatrices Justine et Vanessa, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à rendre possible ce séjour pour nos enfants. Merci !

Présidente : Agnès Bizeul

Conformément à la consultation des parents d'élèves, à l'avis du conseil d'école et au vote du conseil municipal, les rythmes scolaires de l'école primaire sont modifiés à compter du 3 septembre 2018 : **retour à la semaine à 4 jours** pour les enfants. Les horaires seront les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h.30 à 16 h.30. Les TAP (Temps d'activités Périscolaires) seront supprimés. Les horaires de la garderie sont maintenus : de **7 h.25 à 8 h.35** et de **16 h.30 à 18 h.30**, les lundi, mardi, jeudi et vendredi ; le mercredi de **7 h.25 à 8 h.35** et de **12 h.10 à 13 h.** pour les enfants scolarisés à la maternelle de Lagarde-Enval et empruntant le transport scolaire. Enfin, suite au départ vers d'autres horizons scolaires de Mesdames Marbot et Merzeau, 2 nouvelles enseignantes feront leur rentrée à l'école d'Albussac : Mesdames Dumortier et Féola.

AGENDA 2018 *

30 juin : marché albussacois à 17 h.30

19 juillet : festival « Histoires de passage » (voir site histoiresdepassage.com)

21 juillet : cuisse de bœuf à la broche et aligot - bal et feu d'artifice

27 juillet : récital à 2 voix (voir article page 9)

29 juillet : cérémonie commémorative au monument des Murels à 9 h.30

4 août : marché albussacois et vide-grenier à 16 h.30

17 août : conférence sur l'évolution de la condition des femmes en Limousin

25 août : marché albussacois à 17 h.30

8 septembre : repas du club des aînés (ouvert à tous)

22 septembre : concours de belote du club des aînés

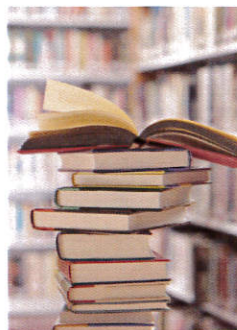
29 septembre : concert Jack Labrunie

13 octobre : marche et repas organisés par l'association France Parkinson

17 novembre : Assemblée Générale et repas du club des aînés

24 novembre : loto de l'école primaire

* dates connues à ce jour.



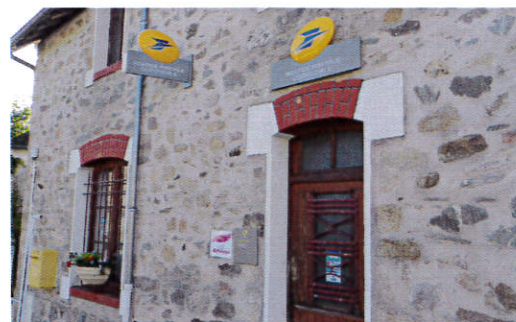
AGENCE POSTALE COMMUNALE & BIBLIOTHÈQUE

Tél. 05.55.28.16.94

Horaires :

du lundi au samedi de 9 h.30 à 12 h.00

L'Agence Postale sera **fermée** les **16, 17 et 18 juillet** 2018.



Mairie d'Albussac

Le Bourg
19380 ALBUSSAC

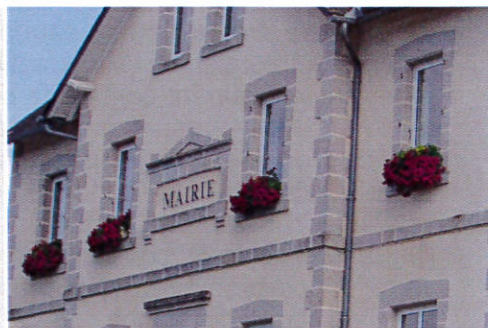
Téléphone : 05.55.28.61.48

Télécopie : 05.55.28.30.55

Messagerie :

mairie.albussac@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat : du lundi au samedi de 8 h.30 à 12 h.



Le **secrétariat** de mairie sera **fermé** les samedis **11, 18 et 25 août** 2018.



SITE INTERNET :
www.albussac.correze.net



- Titre : Bulletin municipal d'Albussac.
- Éditeur : Mairie d'Albussac.
- Directeur de la publication : Michel Farge.
- Dépôt légal : juin 2018.